

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉ REQUIS

Aucun

DURÉE

14H00

TARIF

Sur devis, nous contacter

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Formation sous-traitée à un organisme agréé

MODALITÉS

Formation inter-entreprise
En présentiel, à Landerneau (29)

DÉLAIS D'ACCÈS

Mise en place de la formation sous un délai de 1 à 2 mois à compter de la signature du devis

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, notre référent handicap est à votre disposition pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité. Contact : M. Matthieu KERLEROUX (02 98 24 93 39)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

📍 2, BD André Malraux
29400 LANDIVISIAU

☎️ 02 98 24 93 39

✉️ coordination@kenvad.fr



OBJECTIFS

- Former le personnel à la conduite des grues auxiliaires
- Situer le rôle des instances et répertorier les obligations que lui impose le respect, à son niveau de la réglementation
- Comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements d'une grue auxiliaire pour l'utiliser dans les conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance qui sont de son ressort
- Expliciter et justifier les mesures de sécurité qu'il devra mettre en œuvre lors de l'utilisation d'une grue auxiliaire
- Réaliser en sécurité les opérations de manutention prescrites, impliquant la mise en œuvre d'une grue auxiliaire

INFORMATION VALIDATION, CERTIFICATION PROFESSIONNELLE, ÉVALUATION

Certificat de réalisation + CACES®

Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) - CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE - Recommandation 490

Les modalités de vérification des compétences à la conduite en sécurité sont définies dans la recommandation R. 490 de la Cnam et organisées en "test CACES", sanctionné en cas de succès par la délivrance d'un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (uniquement par organisme testeur certifié CACES).

Ce texte précise que le test CACES comprend une épreuve théorique et une épreuve pratique dont les durées sont encadrées, qu'il est réalisé par un organisme testeur certifié (les équipements et les ressources sont notamment définis), et qu'un barème accompagne les fiches d'évaluation des compétences attendues.



PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE

- Accueil et présentation du stage
- Présentation du contexte général de la formation
- Information sur la réalité des accidents (Source CRAM)
- Présentation des différentes causes d'accidents

LA RÉGLEMENTATION

- Les acteurs de la réglementation
- Présentation des textes réglementaires (Décret ministériel de décembre 98)
- Les obligations de l'employeur (Code du travail)
- Les responsabilités pénales (Code pénal)
- Les responsabilités de l'employeur (Code pénal)
- Les différents rôles des acteurs de chantier
- Les documents

LA TECHNOLOGIE DES GRUES AUXILIAIRES

- Les éléments principaux constitutifs des grues auxiliaires
- Les dispositifs de sécurité et le calage
- Les différents types et leurs technologies
- Les notions physiques et les notions d'élingage
- Le circuit hydraulique

LES RÈGLES DE CONDUITE

- Les principaux facteurs d'accidents
- Les risques d'accidents rencontrés dans l'environnement de travail
- Les consignes de conduites et de circulations
- Les contrôles à la prise de poste
- Les contrôles réglementaires
- Les réactions à adopter en cas d'anomalies sur les engins
- Les risques de basculement, renversement, chocs, écrasement...
- Les différents risques liés à l'environnement
- Utilisation de la télécommande (option) et les inconvénients

LA SIGNALISATION

- Les produits dangereux
- Les symboles de transport normalisés
- Les panneaux de danger, d'obligation, d'interdiction...
- Les risques lors des manœuvres
- Les réseaux terrestre et aérien
- Le code de la route

LES ABAQUES

- Le centre de gravité
- Les conditions d'équilibre et le ballant
- Etude de l'abaque de charge N
- Exercices sur les abaques de charge

FORMATION PRATIQUE

- Présentation du matériel utilisé
- Etude des abaques
- La prise de poste et les essais de fonctionnement
- Présentation et démonstration par le formateur des différents exercices :
Exercices d'applications en situation réelle
Utilisation de la télécommande
- Fin de poste

TEST THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Test théorique - Vérification des connaissances (Questionnaire à Choix Multiples)
- Evaluation pratique sur site

VALIDATION DE LA CERTIFICATION

- Durée de validité en années : 5
- Si durée limitée, modalité de renouvellement : passage du test à nouveau
- Possibilité de validation partielle : non

